

PREPARER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Votre candidature devra comporter les pièces ci-dessous présentée dans l'ordre suivant :

1) Vous êtes chargés par le candidat tête de liste de faire les démarches en son nom, un « *mandat en vue du dépôt de candidature* » devra être présenté, **complété et signé par le responsable de liste**, accompagné d'une pièce d'identité (du déposant) en cours de validité ou périmée

2) *Liste des candidats à l'élection municipale*

3) *Liste des candidats à l'élection communautaire*

4) *Formulaire CERFA n° 14998*02 de déclaration de candidature commune de 1000 habitants et plus à remplir par le responsable de la liste*

5) *Formulaire CERFA n° 14997*03 de déclaration de candidature commune de 1000 habitants et plus à remplir par chaque candidat*

- *Une photocopie d'un justificatif d'identité (de chaque candidat)*

- *Pièces justifiant l'attache avec la commune (attestation d'inscription sur une liste électorale et éventuellement justificatif de l'attache fiscale avec la commune)*

- Pour les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France : *déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'Etat dont il a la nationalité* (la nationalité devra être portée sur la déclaration).

Rappel : le candidat appose à la suite de sa signature la mention manuscrite :

« *la présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection municipale sur la liste menée par (indication des nom et prénoms du candidat tête de liste)* »